

Réunion publique «Mise en sécurité chemin de Landéry »
Salle du conseil le 31 janvier 2022

Présents : Mmes Lajous, Lafitte, Geffrouais, Masquere, Dupin
M. et Mme Beffeyte
MM. Bourbon, Pratiel, Maiorano, Courette, Donnot, Cadamuro, Bullot, Bullot,
4 personnes en visioconférence
Elus : MM. Moign (mairie), François et Holleman (adjoints)

M. le maire remercie les présents et introduit la réunion en expliquant que la commune souhaite repenser le tronçon du chemin de Landéry entre le chemin des Malets et la départementale. Il s'agit de créer des aménagements qui permettront aux piétons, cyclistes, véhicules d'emprunter cette route en toute sécurité.

M. Holleman explique que la commune bénéficie d'une étude mandatée par la CCHT auprès d'un bureau d'études spécialisé dans le domaine. La commune va thésauriser 2 enveloppes voirie pour ces travaux qui pourrait se réaliser en 2023, en 1 ou plusieurs phases selon le coût. Il rappelle également que les travaux d'assainissement et de rénovation du réseau d'eau potable sont programmés pour fin 2022.

Une photographie aérienne du secteur est projetée et les remarques et propositions y sont reportées au fur et à mesure des réflexions de l'assemblée (image en fin de compte rendu).

Ci après la liste des observations :

- penser aux passages des poids lourds et engins agricoles autorisés par dérogation
- éviter les voies partagées avec les voitures, plutôt piste cyclable + piétonnier surélevés
- danger du croisement du Clos (chemin de Landéry x RD 87) => réduire la vitesse à 50 km/h, mettre un stop
- ne pas mettre de dos d'âne ni de plateau surélevé, trop bruyants
- pourquoi pas des personnages d'enfants comme à Pelleport
- traiter la vitesse par des écluses avec coussin
- attention aux panneaux de signalisation, l'emprise des engins est de 3,5 m
- pb du bus arrêté le matin pendant 10 mn 1/4 h à l'arrêt de bus devant M. Donnot
- prévoir trottoirs au-dessus de la chaussée avec des bordures hautes
- faire que le chemin soit éclairé
- penser à des passages piétons avec éclairage spécifique
- pas favorable à un feu radar car les automobilistes accélèrent après
- dangerosité de l'arrêt de bus dans le virage
- proposer des solutions pour améliorer la visibilité au virage
- demander des contrôles radar à la gendarmerie

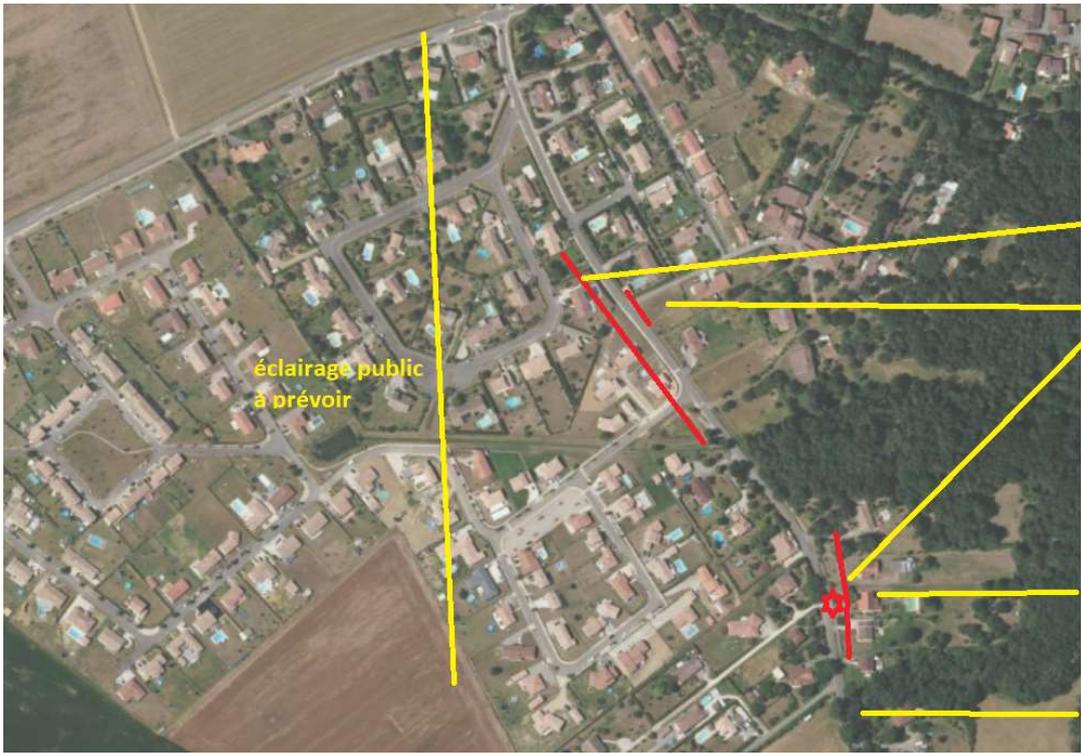
En visioconférence :

- faire réduire la vitesse
- important: éclairages supplémentaires+ trottoirs de chaque côté + passage piéton au niveau de l'abri bus + retraisement de voie au niveau de l'abri, merci.

En fin de réunion, M. le maire précise que l'ensemble des remarques sera fourni au BE pour qu'il travaille sur le projet en les intégrant. Le projet sera présenté ensuite dans le même format qu'aujourd'hui pour validation.

La commune rencontrera le BE et le syndicat d'électrification le 18 février.

M. le maire insiste enfin sur le fait qu'après réfection de la voirie et pendant une période de 3 ans, aucune autorisation ne sera délivrée pour réaliser des ouvertures de fouilles pour raccordement aux réseaux divers.



éclairage public
à prévoir

influence feux

passage piéton (pas de plateau)

vitesse excessive + visibilité

retrécissement efficace